

JeChange, le premier service de conciergerie dédié à l'optimisation des factures du quotidien, se félicite de l'intervention de l'Etat pour soutenir les acteurs alternatifs, mais rappelle que seules les actions sur le millefeuille des taxes favoriseraient le pouvoir d'achat.

"C'est une très bonne décision pour soutenir un marché qui subit une crise sans précédent avec le risque de nous faire perdre 10 ans des bénéfices de l'ouverture à la concurrence. La décision prise par l'Etat de relever le plafond de l'Arenh, va permettre de redonner un peu de souffle aux fournisseurs alternatifs. Grâce à cette dernière, l'esprit de la concurrence du marché devrait être maintenu", déclare Gaël DUVAL, Président Fondateur de JeChange.

Un nouveau souffle dans le marché de l'énergie

En septembre dernier, Jean Castex avait annoncé le bouclier tarifaire, et son application se montrait de plus en plus difficile à tenir. En revanche, le gouvernement propose une fois encore un coup de pouce aux consommateurs, les protégeant d'un impact financier exceptionnel. Il faut dire que sans ce bouclier tarifaire et les différentes mesures mises en place par le gouvernement, la hausse de l'électricité aurait frôlé les 35 %.

Gaël Duval se réjouit de la volonté de protéger le pouvoir d'achat des Français et de sauvegarder la concurrence sur le marché, mais souligne que ce sont les actions sur les taxes qui auront l'effet le plus important sur le long terme. A cet effet, le gouvernement a fait baisser le mois dernier la taxe principale de l'électricité, la faisant passer de 22 euros le mégawattheure à 50 centimes.

Le Millefeuille des taxes : une réalité à ne pas perdre de vue

La taxe principale que l'Etat a baissée de manière provisoire doit-elle vraiment revenir à la normale par la suite ?

jechange

Demandez-nous, on le fait pour vous

Si nous savons tous que l'énergie a un prix, Gaël Duval est partagé sur un constat : le prix de l'énergie est-il le prix juste ? Il ne faut pas perdre de vue que la taxation représente environ 34 % de la facture du foyer. De quoi laisser à réfléchir : n'y aurait-il pas une possibilité, sur le long terme, de réduire cette dernière ?

Cette taxation se découpe ainsi :

- La CSPE / contribution au service public d'électricité
 - Elle touche l'ensemble des consommateurs et est calculée en fonction des kWh utilisés. Elle est fixée à 22 € le MWh et représente environ 11 % de la facture annuelle d'un consommateur résidentiel.
- La CTA / contribution tarifaire d'acheminement
 - C'est une taxe sur le transport de l'énergie. Elle contribue à financer les retraites des agents de l'industrie électrique et gazière. Elle représente quant à elle environ 4 % de la facture.
- Les TCFE / taxes sur la consommation finale d'électricité
 - Il en existe trois et sont déterminées par les communes et les départements. Elles représentent 5 % de votre facture.
- Enfin, la TVA
 - Elle est fixée sur le montant HT de l'abonnement et la CTA, à hauteur de 5,5 % et de 20 % sur le prix de l'énergie HT pour les compteurs de puissance inférieure ou égale à 36 kVA. Pour les compteurs plus puissants, l'ensemble de la facture est taxé d'une TVA à 20 %.

Un retour à la normale fortement attendu !

En attendant de voir jusqu'où mènera l'étude de fond de la facture énergétique et des taxes qui, elles seules, garantissent une baisse sur le long terme, Gaël Duval reste ravi de la décision gouvernementale qui entend la baisse de la fiscalité, mais aussi et surtout une bouffée d'oxygène sur le marché de l'énergie. Parce que les économies sont importantes et que le pouvoir d'achat des Français est un sujet crucial, JeChange espère pouvoir reprendre très rapidement son dessein premier : mettre un peu d'air dans votre budget.

À PROPOS DE JECHANGE.FR

Fondé et dirigé par Gaël DUVAL, JeChange.fr est le leader français de la réduction de la facture courante pour l'énergie, les télécoms et les assurances.

Depuis sa création, JeChange.fr a réduit de plus de 60,5 millions d'euros le coût des factures courantes des Français et s'impose comme le partenaire de l'amélioration du pouvoir d'achat.

Avec une croissance maintenue durant la crise COVID, JeChange.fr continue sa mission d'accompagner les Français dans leur changement de fournisseur afin de leur permettre réduire le montant des factures courantes.

JeChange.fr est le premier service de conciergerie généraliste à proposer gratuitement aux consommateurs un service de comparaison et de souscription aux offres de prestataires de services spécialisés dans les secteurs de l'énergie (gaz et/ou électricité), de la téléphonie mobile, de l'accès à Internet, de l'assurance, de

jechange

Demandez-nous, on le fait pour vous

la banque, de l'épargne et du crédit.

JeChange.fr est gratuit. Son modèle économique repose sur un principe de commissionnement : les opérateurs rémunèrent JeChange.fr au nombre d'internautes qui souscrivent une offre après être passés chez JeChange.fr. Ainsi, les conseils donnés sont indépendants de tout accord commercial.

Cette stratégie permet à JeChange.fr de fournir aux consommateurs une comparaison personnalisée et indépendante par le biais du site ou directement par téléphone.

Contact Presse JeChange.fr : ☎01 78 09 96 77 ✉ presse@jechange.fr

Suivez-nous !  [Facebook.com/Jechange.fr/](https://www.facebook.com/Jechange.fr/)  [@JeChangeFr](https://twitter.com/JeChangeFr)